

Centres Optique & Audition Mutualistes

Haute Technologie et accompagnement à long terme

Les centres d'audition mutualistes ECOUTER VOIR mettent l'accent sur la qualité des prothèses auditives et sur la durée de l'accompagnement des patients appareillés.

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES



Il est recommandé de tester régulièrement son audition pour évaluer et détecter toute gêne, baisse ou perte auditive. L'écoute prolongée de musique trop forte avec un casque pour les plus jeunes, la surexposition aux bruits pour les actifs, ou tout simplement l'avancée dans l'âge sont autant de situations qui peuvent impacter l'ouïe.

C'est pourquoi les audioprothésistes vous accueillent dans les centres auditions mutualistes ECOUTER VOIR de Champagne-Ardenne, équipés de la technologie numérique de dernière génération, afin de **tester gratuitement votre audition, vous accompagner dans le choix de solutions adaptées à vos besoins et vous faire bénéficier du meilleur des équipements auditifs** pour vous aider à retrouver une parfaite audition et toute votre autonomie.

Parce que la santé doit être accessible à tous, nous proposons des solutions **reste à charge « 0 »**, grâce à nos conventionnements mutuelles, et des équipements à partir de 1€/jour.

Nos équipements

- Des équipements adaptés à vos besoins, efficaces, confortables et discrets, issus des technologies les plus perfectionnées pour des réponses exigeantes. Tous les équipements proposés sont fabriqués par les plus grandes marques leaders sur le secteur des aides auditives et de haute technologie (**Siemens, Widex, Oticon...**).
- **Des aides auditives discrètes sur mesure** (équipements intra-auriculaire qui se logent dans l'oreille pour une parfaite restitution des sons).
- **Des solutions d'équipements de qualité y compris ceux relevant de la classe A « reste à charge 0 ».**

Nous prenons soin de vous !

Les centres d'audition mutualistes
permettent la dispense d'avance de frais.

Nos services

- **Un accueil dans des espaces technologiquement adaptés** pour la meilleure prise en charge.
- **Essai gratuit de vos aides auditives** pendant un mois, et ce, sans engagement.
- **Accompagnement dans la gestion des démarches administratives** (assurance maladie, mutuelles...).
- **Une dispense d'avance de frais** grâce aux conventionnements mutuelles et au tiers-payants pratiqué.
- **Un suivi personnalisé** avec votre audioprothésiste pour ajuster et contrôler les réglages, pendant toute la durée de votre appareillage et particulièrement au cours des quatre premières années.
- **Prise en charge à domicile possible** (démonstration, dépannage, livraison)
- **Un suivi technique immédiat** et garantissant une solution de remplacement de votre équipement en cas de retour au fabricant.

Un réseau de centres d'audition et de professionnels

- **Des audioprothésistes diplômés** vous conseillent et vous accompagnent pour vous aider à retrouver une meilleure audition.
- **Un accompagnement attentif** dans votre parcours audition.

Nos audioprothésistes vous suivent gratuitement pour effectuer les réglages et contrôles pendant les quatre premières années qui suivent votre achat**.

** Si achat dans les centres d'audition mutualistes.



LOCALISER VOTRE CENTRE D'AUDITION PRÈS DE CHEZ VOUS

ARDENNES :

Charleville-Mézières :

57 Cours Briand

03.24.27.58.47

AUBE :

Bar Sur Aube :

97 rue Nationale

03.25.27.54.00

Troyes :

19 rue Emile Zola

03.25.43.44.04

Troyes Chomedey

98 Av. de Chomedey
de Maisonneuve

03.25.81.96.31

MARNE :

Reims :

11 rue des Elus

03.26.84.53.60

